



*Suivi, animation et mise en œuvre du Document d'Objectifs  
du site Natura 2000 FR 9402008  
« Lac de Creno »*

**BILAN TRIENNAL 2018, 2019, 2020**



*Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Corse*

Rédaction : Elisa Salvatorini



Parc  
naturel  
régional  
de Corse  
Parcu di Corsica

---

## Table des matières

.....	1
<b>PREAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>A- Le DOCOB et le site Natura 2000</b> .....	<b>4</b>
<b>B- L’animation</b> .....	<b>4</b>
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL N°1 : Maintenir et améliorer la qualité des habitats</b> .....	<b>12</b>
Fiche Action n°1et 2 : Conservation des pelouses et bon état physico-chimique du lac / Limiter l’atterrissement du lac .....	12
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL N°2 : Limiter les impacts anthropiques</b> .....	<b>13</b>
Fiche Action n°3 : Gestion de la fréquentation touristique et création d’aires de repos .....	13
Fiche action n°4 : Aménagements d’accueil du public sur l’aire de stationnement de Croce Maio .....	14
Fiche Action n°5 : Surveillance de la divagation animale .....	15
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL N°3 : Action de surveillance et de sécurité</b> .....	<b>15</b>
Fiche Action n°6 : Sécuriser les sentiers d’accès.....	15
Fiche Action n°7 : Recrutement d’un saisonnier et suivi de la fréquentation touristique.....	16
Fiche Action n° 8 : Elimination des arbres dangereux.....	16
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL N°4 : Suivi et amélioration des connaissances</b> .....	<b>18</b>
Fiche Action n°9 : Suivi des habitats et de la flore .....	18
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL N°5 : Animation du site et communication</b> .....	<b>19</b>
<b>A- INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION</b> .....	<b>19</b>
Fiches actions n°10 : Poursuite des actions de communication et de sensibilisation aux enjeux du site..	19
<b>B- GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE</b> .....	<b>20</b>
Fiche action n°11 : Animer, assurer la gestion administrative et coordonner la mise en œuvre du document d’objectifs .....	20
<b>SUIVI DE L’ANIMATION DU DOCOB DU LAC DE CRENO</b> .....	<b>21</b>
<b>RECAPITULATIF DU NOMBRE DE JOURS PREVISIONNELS ET REALISES DU DOCOB DU LAC DE CRENO</b> .....	<b>24</b>
<b>RECAPITULATIF DU NOMBRE DE JOURS PREVISIONNELS ET REALISES POUR LA SURVEILLANCE DU SITE NATURA 2000 « LAC DE CRENO »</b> .....	<b>26</b>

---

# PREAMBULE

Réseau écologique européen, les sites Natura 2000 sont constitués d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, visant à assurer la préservation des espèces et habitats menacés et à fort enjeu patrimonial. La démarche est fondée sur les directives Oiseaux et Habitats faune flore et rassemble notamment :

- Les zones de protections spéciales ou ZPS relevant de la directive « Oiseaux » ;
- Les zones spéciales de conservation ou ZSC relevant de la directive « Habitats ».

Ces dernières ont pour objectif de préserver la diversité biologique et celle du patrimoine naturel notamment au travers du maintien ou du rétablissement du bon état de conservation des habitats et des espèces en s'appuyant sur le développement de leur connaissance ainsi que sur la mise en place de mesures de gestion au sein d'aires géographiques que sont les sites N2000.

Par ailleurs, la prise en compte des exigences économiques, sociales, culturelles et des particularités régionales est également nécessaire pour les projets d'aménagements où les activités humaines ne sont pas exclues de ces sites.

Dans ce cadre, le lac de Crena a été classé en zone Natura 2000 par arrêté ministériel en 2008 et intitulé « FR9402008-Lac de Creno ». De fait, de nombreuses actions sont menées et regroupées au sein d'un Document d'Objectifs (DOCOB) dans le but de préserver la biodiversité exceptionnelle du site.

Situé sur la commune d'Ortu dans le département de Corse du Sud, le lac de Crena est le plus bas des lacs de Corse, niché à 1300 mètres d'altitude il est le seul situé dans un contexte forestier. Au pied du mont San Eliseu, sa superficie atteint 2,4 hectares avec une profondeur maximale de 6,5 mètres. Cet habitat renferme une réserve de biodiversité exceptionnelle et constitue une forte valeur patrimoniale naturelle du territoire insulaire qu'il est nécessaire de préserver.

---

## A- Le DOCOB et le site Natura 2000

Site Natura 2000 n° FR 9402008 « Lac de Creno » - Directive européenne n°92/43/CCE « Habitats »

Site désigné en Zone Spéciale de Conservation par arrêté du 17 mars 2008

Création du comité de pilotage du site par arrêté préfectoral n° 09-233 en date du 20 mars 2009

Désignation le 19 novembre 2008 du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse en tant qu'opérateur chargé de la rédaction du document d'objectifs

Validation du DOCOB par le comité de pilotage local le 16 décembre 2010

Désignation du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse en qualité de structure animatrice le 16 décembre 2010

Approbation du DOCOB par arrêté préfectoral n° 2011-175-0002 en date du 24 juin 2011

Décision d'attribution de subvention Etat (crédits MEDDE) par convention d'animation annuelle 2018 en date du 14 septembre 2018 pour un montant de 12 301,16 € TTC.

Demande de financements FEADER pour la réalisation des actions menées lors des années 2019-2020 pour un montant total de 34 312 €.

## B- L'animation

Président du COPIL : Monsieur RUTILY Nicolas, maire de la commune d'ORTO

Structure porteuse/structure animatrice : Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse représenté par son Président Monsieur COSTA Jacques

Chargé de mission pour l'animation : L'animation et la mise en œuvre du programme de mesures ont été réalisées par la chargée de mission Natura 2000 et les agents du Syndicat Mixte sous la coordination du responsable Eaux et Milieux Aquatiques et le pôle conservation des patrimoines naturel, culturel et paysager.

Fonctions : Agent pôle conservation des patrimoines naturel, culturel et paysager (Missions conservation/protection espaces –espèces)

Durée prévisionnelle annuelle de l'animation : année civile

Les diverses actions relatives à l'animation du site s'étalent sur l'année, notamment les participations aux réunions ainsi que les contacts avec les partenaires qui sont contextuels et ne peuvent être programmés.

Ce bilan concerne l'animation du site durant l'année 2019. Le montant prévisionnel pour les années 2019-2020 était évalué à 46 276 € TTC cependant, l'animation n'a pas pu être financée.

Le montant s'élève donc à 34 312 € TTC.

Il reste évident que l'animation a été réalisée tout au long de l'année 2019 et a été poursuivie au cours de l'année 2020.

L'animation a démarré au mois de janvier et s'est terminée en décembre 2020.

---

# ACTIONS DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Cette année, ce compte-rendu d'activités fera état des trois dernières années d'animation, à savoir 2018, 2019 et 2020. En effet, tous les trois ans, un bilan triennal doit être réalisé afin de renouveler le portage du site et son animation.

Au cours de ces trois années certaines fiches action ont été réactualisées et/ou supprimées. Par ailleurs certaines d'entre elles ont été également renommées afin qu'elles correspondent au mieux aux actions menées.

En conséquence, un décalage entre les différentes fiches sera constaté au cours de la lecture de ce bilan pour les trois années et plus particulièrement entre les années 2018 et 2019. En effet, la transition entre les conventions 2018 et 2019 – 2020 a notamment été marquée par une actualisation du Documents d'Objectifs.

Ces modifications sont mentionnées ultérieurement dans ce bilan triennal 2018, 2019 et 2020.

Un tableau récapitulatif faisant état des actions menées lors de l'année 2020 vous est présenté ci-dessous en introduction. Synthétiser les trois années dans ce tableau n'était pas possible avec les modifications/suppressions de fiches action. Ce dernier n'aurait pas été lisible.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des actions menées en 2020

N° fiche action	Priorité	Objectifs opérationnels	Habitats et/ou espèces	Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de suivi	REALISATION (Mesures mises en œuvre)	Etat de conservation des habitats et/ou des espèces	Perspectives
1 & 2	2	Maintenir et améliorer la qualité des habitats	Pelouses méso-hygrophiles et hygrophiles des pozzines de Corse	Surveillance et maintien du niveau d'eau du lac	Aménagement de l'exutoire	Mesure réalisée et efficace depuis 2016	Pelouses en bon état de conservation absence d'assèchement en période estivale grâce au maintien du niveau d'eau du lac	Achat de sondes de température
					Installation d'un limnigraphe	Limnigraphe acquis		
					Achat de thermomètres	Réalisé		
					Suivi de la température	Non réalisé (Vol de thermomètre)		
			Etat de conservation des pelouses	Relevés météorologiques sur la saison estivale	Réalisé			
Pinèdes (sub) méditerranéennes de pins noirs endémiques	Contrôle de la régénération forestière	Elimination de la régénération forestière	Non nécessaire	Pinède stable	Poursuivre la surveillance sur la régénération forestière et intervenir si nécessaire			

3	1	limiter les impacts anthropiques		limiter la fréquentation des pelouses par les randonneurs	Mise en place des aires de pique-nique	Réalisé	Pelouses en bon état de conservation absence de trace de piétinement par les randonneurs notamment due à la mise en place des aires de pique-nique en retrait des abords du lac	Entretien des aires de pique-nique
					Réflexion sur l'aménagement des exclos	Non réalisé		Déterminer les mètres linéaires, rechercher le dispositif le plus adapté et contacter les entreprises compétentes
					Réflexion sur un aménagement temporaire pour observer la Drosera	Non réalisé (Problème de sécurité engagé)		Déterminer si l'observatoire temporaire pour la Droséra est réalisable
					Confection des panneaux d'interdiction	Non réalisé		Confection des panneaux d'interdiction en régie (nouvelle machine mise à disposition)
4	2		Ensemble du site	Limitation de la capacité d'accueil	Aménagement de l'aire de stationnement	Réalisé en 2018		Engager une réflexion sur la mise en place

				Supprimer le stationnement sauvage	Aménagements le long de la route d'accès	Réalisé en 2018 (Absence totale de stationnement sauvage, route d'accès dégagée)	Non concerné	d'un parking payant afin d'assurer la rétribution des emplois de gardiennage ainsi que l'amortissement et l'entretien du parking
				Limitation de l'impact de la fréquentation touristique sur l'environnement	Accompagnement de la commune sur une potentielle mise en place de poubelles et de toilettes	Non réalisé		
5	1		Pelouses méso-hygrophiles et hygrophiles des pozzines de Corse	Conservation des pelouses et îlots aux abords du lac	Contrôle régulier de la fréquentation animale notamment en période estivale	Réalisé chaque année en période estivale	Pelouses et îlots en bon état de conservation	Déterminer les mètres linéaires de la clôture à réhabiliter
					Entretien de la clôture	Réalisé chaque année  (Clôture à remettre en état)		
			Pinèdes (sub) méditerranéennes de pins noirs endémiques					

6	2	Action de surveillance et de sécurité	Ensemble du site	Sécurisation et mise en place d'une signalétique sur l'itinéraire bis	Prise de contact en 2019	Absence de retour	Non concerné	Reprendre contact avec le service concerné de la CdC
				Réaménagement du sentier de randonnée d'Ortu	Réunion avec le service concerné en 2019	Absence de travaux		
7	1		Ensemble du site	Gardiennage et entretien du site en période estivale	Présence d'un gardien du 15 juin au 15 septembre	Réalisé	Ensemble du site en bon état de conservation et propre	Procéder à l'acquisition d'un nouvel éco-compteur et procéder à l'installation avant la saison estivale
					Nettoyage du site	Réalisé		
				Comptage de la fréquentation touristique	Comptage sur site	Réalisé		
					Installation d'un éco-compteur	Non réalisé (Éco-compteur défectueux)		
8	1		Ensemble du site	Sécurisation des abords du lac par la réalisation des opérations programmées	Recensement des nids de Sittelle	Non réalisé (Pandémie de COVID-19 ne permettant pas de se déplacer)	Non concerné	Recensement à effectuer en avril 2021  Sortie terrain avec différents partenaires et le GTP DFCI à effectuer
					Abattage des arbres	Non réalisé (Recensement nécessaire avant abattage)		

					Réhabilitation de la DZ	Reconnaissance en régie effectuée		Programmation et réalisation des opérations en régie
9	1	Suivi et amélioration des connaissances	Pelouses méso-hygrophiles et hygrophiles des pozzines de Corse	Nombre de pieds de Drosera et nouvelles stations  Evaluation du pourcentage de propagation des phragmites et nénuphars	Inventaire des stations de droséras	Réalisé par le CBNC	Ilots en bon état de conservation  Stations de droséras en très forte progression  Population de phragmites et nénuphars stables	Reprendre contact avec le CBNC et mettre en place des groupes de travaux notamment sur les protocoles de suivi à mettre en place sur les phragmites et nénuphars
			<i>Drosera rotundifolia</i> Nénuphars Phragmites		Suivi photographique des phragmites et nénuphars	Réalisé mais non significatif		
10	1	Animation du site et communication	Ensemble du site	Sensibilisation des randonneurs	Implantation de panneaux d'informations	Réalisé en 2017	Non concerné	Relancer les projets de lettre et court-métrage auprès des scolaires
					Distribution de dépliant	Réalisé chaque année		
				Communication et information auprès du grand public	Diffusion d'une lettre d'information trimestrielle N2000	Non réalisé		Diffuser des lettres d'information N2000 destiné au grand public
					Réalisation d'un court-métrage sur le lac de Crena	Non réalisé		

11	1		Tous	Réalisation des différentes mesures du DOCOB	Mise en place de groupes de travail	Non réalisé (Pandémie de COVID-19, en attente de validation COPIL)	Non concerné	Mise en place des différents groupes de travail
					Mise à jour/actualisation du DOCOB	Réalisé en 2019		Approfondir le suivi et les connaissances des habitats et espèces
					Rédaction de compte-rendu	Réalisé		
					Réunion du COPIL	En attente		

---

# OBJECTIF OPERATIONNEL N°1 : Maintenir et améliorer la qualité des habitats

## *Fiche Action n°1 et 2 : Conservation des pelouses et bon état physico-chimique du lac / Limiter l'atterrissement du lac*

Pour rappel, ces deux fiches actions ont été regroupées car elles ont toutes deux le même objectif, à savoir « Maintenir et améliorer la qualité des habitats » et peuvent être réalisées simultanément.

Il était question d'installer une martelière et de réaliser un curage au niveau de l'exutoire afin de maintenir le niveau d'eau du lac ainsi que de limiter la propagation des phragmites présents aux abords du lac.

En 2018, l'aménagement léger au niveau de l'exutoire du lac réalisé par les agents du SM PNRC en 2016 était toujours efficace. Bien que cette année-là, des précipitations exceptionnelles avaient eu lieu, une remise en question quant à la proposition relative au curage de l'exutoire avait été engagée. En 2019, ce dernier a été considéré comme suffisant, l'abandon de la proposition relative au curage de l'exutoire et à la stabilisation des berges a donc été acté en COPIL.

L'installation d'une échelle limnigraphique est également mentionnée dans la FA n°1, une réflexion sur la mise en place de cette dernière était en projet en 2018 afin de suivre le niveau d'eau du lac, cependant l'absence de paroi rocheuse ainsi que le sol tourbeux rendait l'installation compliquée.

Toutefois, une proposition avait été soumise pour l'année 2019. En effet, l'installation du limnigraphe sur une souche présente aux abords du lac semblait être la plus adaptée. En 2020 une reconnaissance a été menée afin de confirmer le lieu d'implantation. Or cette année a été particulière compte-tenu des mesures liées à l'épidémie de COVID-19, ne nous permettant pas la mise en place de ce dernier. La mise en œuvre de ce projet sera poursuivie au cours des années à venir.

En 2019, l'actualisation du Document d'Objectifs, et plus particulièrement la fiche action Fa n°10 « Suivi des paramètres physico-chimiques et biologique du lac » qui concernait l'OEC avec le programme lac a été fusionnée avec la FA n°1. Le but étant de réaliser un suivi de la température estivale dans le but d'avoir un état initial puis d'effectuer une comparaison d'une année sur l'autre.

En 2020 l'acquisition de thermomètres a été effectuée puis nous avons procédé à la mise en place de ces derniers aux abords du lac durant la saison estivale. Cependant, le vol de ces derniers ne nous a pas permis de mettre en place ce suivi. L'installation de capteurs de température immergés serait plus sûre. Une réflexion sur le matériel à utiliser devra être engagé au cours de l'année 2021.

Concernant la propagation des phragmites, au cours de l'année 2018, une diminution importante de ces derniers a été constatée, qui semblerait être corrélée au niveau d'eau du lac relativement élevé cette année-là. La suspension de cette action avait donc été confirmée pour s'orienter vers une veille en mettant en place une surveillance photographique au cours de l'année 2019. Lors de la saison estivale

---

2019, une veille a été effectuée ne montrant pas de propagation marquée ainsi qu’au cours de cette année 2020 ce qui a permis de confirmer qu’il n’y avait pas d’expansion particulière des phragmites. Une réflexion quant à la réactualisation de cette action (FA n°2) devrait être engagée au cours des années à venir.

## OBJECTIF OPERATIONNEL N°2 : Limiter les impacts anthropiques

### **Fiche Action n°3 : Gestion de la fréquentation touristique et création d’aires de repos**

Pour rappel, en 2017, le projet de sentier matérialisé autour du lac avait été abandonné et acté en COPIL dans un souci de préservation de l’état naturel du site. Seul le projet d’aires de pique-nique en retrait du lac avait été conservé.

La création du sentier n’étant plus d’actualité cette fiche action a été renommée « **gestion de la fréquentation touristique et création d’aires de repos** » suite à la validation lors du COPIL du 18 décembre 20218.

Au cours de l’année 2018 plusieurs types d’aménagement avaient été proposés tels que des tables en bois achetées au préalable, or, dans un souci d’intégration paysagère, la réflexion initiale avait été maintenue à savoir l’utilisation d’arbres abattus (car considérés comme dangereux) pour la confection de ces aires de pique-nique. Deux arbres avaient donc été abattus et stockés à l’abri durant l’hiver pour installer le dispositif au printemps 2019.



Comme prévu, La réalisation des aménagements a été effectuée par les agents du SM PNRC au cours de l’année 2019. Durant la saison estivale de cette même année, les aires de pique-nique ont toutes été utilisées par les randonneurs, limitant ainsi le piétinement des pelouses. Cette année encore, au plus fort de la fréquentation touristique, tous les aménagements mis en place l’année précédente ont été occupés. Dans les années à venir, il sera très probablement nécessaire de réaliser des travaux de réhabilitation de ces tables afin qu’elles perdurent dans le temps.



Concernant la mise en place d’un ponton pour observer la Droséra, une réflexion avait été engagée durant l’année 2018 seulement le niveau d’eau du lac particulièrement élevé cette année-là ainsi que le sol tourbeux n’a pas permis d’aller plus loin.

En 2019, une réflexion sur un aménagement temporaire avait été engagée, or l’aspect sécurité semble poser quelques soucis pour ce projet. De plus la priorité étant les aires de pique-nique, le projet de ponton pour l’observation de la Drosera est de nouveau resté en suspens.

---

Au cours de cette année, le COPIL ne s'étant pas encore réuni, le projet de ponton est en attente. Une réflexion devra être engagée dans les années à venir sur le maintien de ce projet.

Quant à l'actualisation de cette fiche action, une réflexion sur un projet d'exclos au niveau des pelouses Nord Nord-Est a été engagée en 2018 afin de limiter le piétinement par les randonneurs. La mise en place de panneaux d'interdiction en plusieurs langues (français, anglais) avait également été prévue dans le but de faire respecter ce dispositif.

En 2019, ce projet n'a pas fait l'objet d'un avancement. Au cours de l'année 2020, plusieurs discussions ont été menées concernant cet exclos, cependant la mise en œuvre de ce dernier devra être engagée au cours des années à venir.

#### **Fiche action n°4 : Aménagements d'accueil du public sur l'aire de stationnement de Croce Maio**



Pour rappel, un point sur les travaux avait été effectué en 2017, en concertation avec le maire et l'entreprise porteuse avant travaux. En effet, le ravinement assez important avait nécessité un renforcement des talus par des enrochements afin de consolider les aménagements présents.

La finalisation des travaux avait été réalisée durant l'année 2018.

Pour information, quelques endroits touchés par le ravinement, surtout où la pente est plus importante avaient été constatés. Bien que la seule solution durable fût de bétonner le sol, le maire s'était engagé à ajouter du tuf chaque année afin d'entretenir l'aménagement mis en place.



En 2019, cette action a été considérée comme terminée. De fait cette fiche action initialement intitulée « Aménager l'aire de stationnement de Croce Maio » a été renommée « Aménagements d'accueil du public sur l'aire de stationnement de Croce Maio ».

Une réflexion sur une potentielle installation de toilettes devait donc être amorcée au cours des années à venir et plus particulièrement sur la réalisation d'une étude afin de vérifier si l'installation de ces sanitaires serait une nécessité par rapport à la fréquentation du lac.

Cette année, la problématique relative au projet d'installation de sanitaires est toujours d'actualité mais n'a pas donné lieu à une étude. En effet, le contexte actuel a rendu la réalisation de cette action compliquée.

La mise en place de groupes de travail avec les différents partenaires, au cours des années à venir, permettra de définir si le maintien de cette installation est toujours d'actualité.

---

## **Fiche Action n°5 : Surveillance de la divagation animale**

Durant l'année 2018, une absence totale de porcins a été constaté pour la troisième année consécutive. L'année 2019 a permis de confirmer l'absence totale de porc sur le site. Cette problématique est considérée comme résolue.

En conséquence, cette fiche action a été renommée « Surveillance de la divagation animale ». En effet, bien que la problématique soit réglée, une veille au niveau de la divagation animale est maintenue sur le site, notamment sur la problématique des bovins, ces derniers fréquentant les abords du lac.

Au cours de ces trois années quelques bovins étaient présents sur ses abords permettant notamment de limiter la propagation des phragmites. L'impact du piétinement semble quant à lui peu important. L'entretien de la clôture suffit à les maintenir éloignés des pelouses et des îlots où est implanté la Drosera. Toutefois, une réhabilitation de la clôture devra être envisagée à certains endroits. Cette dernière étant abîmée par le passage des bovins.

A noter que la mise en place de cet exclos était destinée essentiellement aux animaux et que ce dernier a également fonctionné au niveau de la régulation du piétinement des randonneurs.

Le maintien de cette dernière au cours des années à venir apparaît donc comme une priorité pour la conservation de ce milieu.

## **OBJECTIF OPERATIONNEL N°3 : Action de surveillance et de sécurité**

### **Fiche Action n°6 : Sécuriser les sentiers d'accès**

L'itinéraire bis créé par le CD 2A en 2016 était très peu fréquenté au cours des années 2018 et 2019. L'absence de signalétique y contribuait fortement. Par ailleurs il avait été constaté que ce sentier n'était pas adapté au type de randonneurs fréquentant le lac ainsi que pour les mules. Les membres du COPIL suggéraient donc une modification du tracé de ce sentier afin de l'adapter au mieux à la fréquentation du site.

En 2019, un contact avait été effectué avec la CDC sur cette problématique, précisant que les travaux de signalétique devaient être réalisés, notamment pour la sécurité des randonneurs, cependant aucun retour concret de leur part n'a été fait.

A noter que cette fiche action a été renommée « Sécuriser les sentiers d'accès » en 2019 suite à la problématique exposée ci-dessus. Il a été décidé que le terme « sécuriser » était plus adapté que le terme « aménager ».

L'absence de signalétique sur cet itinéraire n'est toujours pas résolue à ce jour. Cet itinéraire reste très peu fréquenté. Un point sur l'état d'avancement et de conservation de ce sentier devra être effectué avec le service concerné de la Collectivité de Corse afin de résoudre cette problématique.

---

## **Fiche Action n°7 : Recrutement d'un saisonnier et suivi de la fréquentation touristique**

Cette fiche action fait partie des priorités n°1 de ce DOCOB. En effet, la présence d'une personne sur site pour gérer au plus près la fréquentation touristique, toujours plus importante chaque année, est indispensable durant les mois de plus forte affluence.

Pour cela, chaque année un saisonnier est recruté afin d'assurer la surveillance du site mais également d'autres missions telles que le ramassage quotidien des déchets, l'information et la sensibilisation des visiteurs, l'entretien de la clôture... Une veille est maintenue par les agents du SM du PnrC durant les jours de repos du saisonnier.

En 2018, un saisonnier a été recruté durant la période de haute fréquentation, identifiée du mois de juillet au mois d'août. Pour la deuxième année consécutive, une enquête qualitative a été réalisée par l'écogarde et les agents du SM PNRC ainsi qu'un comptage de la fréquentation touristique qui lui est réalisé depuis plusieurs années.

Une proposition avait été faite pour un allongement de la période de surveillance à trois mois (15 juin – 15 septembre) ainsi que la mise en place d'une surveillance hors saison estivale. Il avait donc été suggéré de mettre en place un éco-compteur dans le but de déterminer si cette surveillance s'avérait nécessaire. Ces deux propositions avaient été actées en COPIL ainsi que la décision de renommer cette action « Recrutement d'un saisonnier et suivi de la fréquentation touristique ».

Au cours de l'année 2019, bien que la décision d'élargir la période de surveillance à trois mois ait été actée, le recrutement d'un saisonnier n'a pu être effectué seulement au cours des mois de juin et juillet. Comme chaque année l'écogarde a rempli ses différentes missions comme, par exemple, la réalisation d'enquêtes de fréquentation mais également de comptage de la fréquentation touristique (Cf. annexe 3) lorsque les conditions climatiques le permettaient.

Ces données, recueillies sur l'ensemble de la saison estivale, ont exploitées dans le cadre du programme lac de montagne réalisé au sein du Parc, et ont fait l'objet d'un rapport détaillé.

La mise en place d'un éco-compteur devait être réalisée au cours de cette année-là. Bien que le lieu d'implantation de ce dernier ait été déterminé quelques difficultés techniques liées à l'installation de l'éco-compteur ont été rencontrées.

Cette année, le recrutement d'un saisonnier sur une période de trois mois, à savoir 15 juin – 15 septembre, a permis d'élargir la surveillance afin d'assurer au mieux la préservation de ce milieu et le maintien des comptages et enquêtes de fréquentation. Une veille par les agents du SM PnrC a été maintenue cette année encore dans le but d'assurer les repos de l'écogarde.

Les agents du SM PnrC continuent de travailler à la réalisation du projet d'installation d'un éco-compteur. Cependant, ce dernier s'est révélé défectueux. Une demande d'acquisition lors du prochain programme d'animation devra être effectué dans le but de pouvoir mettre en place ce dernier.

## **Fiche Action n° 8 : Elimination des arbres dangereux**

---

Au cours de l'année 2018, deux arbres identifiés comme dangereux l'année précédente, avaient été abattus. Les troncs récupérés avaient été utilisés pour la confection des tables et bancs servant à la mise en place d'aires de pique-nique durant l'année 2019.

Cette fiche action a fait l'objet d'une réflexion quant à la nécessité de la maintenir. Or il s'est avéré que plusieurs arbres ont été identifiés comme dangereux pour les randonneurs, elle a donc été maintenue.

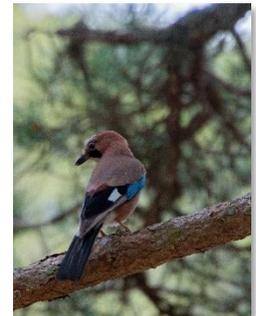
En effet, suite à une sortie terrain réalisée avec les membres de l'ONF, en fin d'année 2019, il a été constaté que la problématique était toujours d'actualité. Non pas deux mais huit arbres ont été identifiés comme dangereux.



La Sittelle corse, inféodée aux forêts de Pin Laricio de la chaîne centrale de l'île et plus particulièrement dans les chandelles (arbres morts) de ces derniers, est notamment présente sur le site Natura 2000.

En ce sens, un recensement des nids de Sittelle devait être effectué afin de déterminer un potentiel impact sur cette espèce qui représente un enjeu patrimonial prioritaire. Ce recensement, ne pouvant être effectué qu'au cours du printemps, était prévu au cours de l'année 2020.

Cette année, compte-tenu des mesures liées à l'épidémie de covid-19, les sorties terrain ainsi que tout déplacement ont été suspendus. En ce sens, le recensement des nids de Sittelle n'a pu être réalisé au printemps de cette année et sera de fait repoussé au printemps 2021 en présence de l'ornithologue Monsieur Jean-François Seguin.



La question relative aux zones de regroupement en cas d'incendie avait été soulevée lors du COPIL du 18 décembre 2018. Vu le contexte forestier du lac de Crena la réalisation semblait compliquée. En conséquence, la réhabilitation de l'ancienne Dropping Zone (DZ), située au niveau du panneau solaire, avait été suggérée. De fait une sortie avec l'ensemble des partenaires et le GTP DFCI était prévue au printemps 2019, mais n'a pu être effectuée.

Cette année encore, cette réhabilitation est restée en suspens mais fera l'objet d'une attention particulière au cours des années à venir, la sécurité des usagers du site étant primordiale.

---

## OBJECTIF OPERATIONNEL N°4 : Suivi et amélioration des connaissances

### **Fiche Action n°9** : *Suivi des habitats et de la flore*

Les stations de droséras présentes sur le site constituent un indicateur de l'état de conservation des pozzines. En ce sens, chaque année, un inventaire est réalisé.

Cependant, les ilots où la Drosera est implantée étaient, inaccessibles durant les années 2018 et 2019 ; le niveau d'eau du lac, élevé tout au long de la saison estivale n'ayant pas permis de réaliser cet inventaire.

Cette année, le saisonnier nous a informé que le CBNC s'était rendu sur site le 23 juillet dans le but de procéder au recensement de cette espèce. Un rapport a été transmis ensuite au SM PnrC (document joint à ce compte-rendu).

Dans les années à venir, cette sortie terrain devra être réalisée en concertation avec les partenaires concernés dans le but de déterminer si des actions supplémentaires peuvent être mises en œuvre afin de préserver au mieux cette espèce.

La question sur l'apport en matière organique au niveau du lac par les nénuphars avait été soulevée en 2018 or l'expansion de ces derniers est stabilisée. La problématique est donc en suspens depuis.

Une simple surveillance photographique des nénuphars est donc réalisée chaque année, et cette année également. Cependant, il reste difficile de constater une expansion sur les prises de vue, ces dernières n'étant jamais prise à l'identique d'une année sur l'autre et faussant donc l'interprétation.

En ce sens, un protocole pourrait être envisagé avec les partenaires concernés si ce dernier se révèle être utile afin d'obtenir des données et un suivi plus précis (prise de vue en drone, calcul de la surface des deux populations...) de cette espèce.

---

# OBJECTIF OPERATIONNEL N°5 : Animation du site et communication

## A- INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

### *Fiches actions n°10 : Poursuite des actions de communication et de sensibilisation aux enjeux du site*

Cette fiche action, initialement nommée « Suivi des paramètres physico-chimiques et biologiques du lac » a fait l'objet d'une réactualisation fin 2018. En effet, cette dernière a été fusionnée avec la FA n°1 et donc supprimée ; le site Natura 2000 « Lac de Creno » ne figurant plus parmi les sites étudiés dans le « programme lacs » de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Cette dernière a été remplacée en 2019 par la fiche action « Concevoir et mettre en place des panneaux d'informations et sensibilisation aux enjeux du site » initialement FA n°11 qui elle aussi a fait l'objet d'une modification.

En conséquence nous constatons un décalage entre les actions de l'année 2018 à l'année 2019 :

La FA n°11 « Concevoir et mettre en place des panneaux d'informations et sensibilisation aux enjeux du site » finalisée au cours de l'année 2017 est devenue au cours de l'année 2019 la FA n°10 « Poursuite des actions de communication et de sensibilisation aux enjeux du site » (FA n°10 « Suivi des paramètres physico-chimiques et biologiques du lac » supprimée fin 2018).



Par conséquent un décalage est également constaté pour la FA n°12 « Animer, assurer la gestion administrative et coordonner la mise en œuvre du document d'objectifs » qui sera FA n°11 à partir de l'année 2019.

Au cours des années 2019 et 2020, des actions de sensibilisation notamment des échanges avec le public ont été menées ainsi qu'une distribution de dépliants (Corse, Français, Anglais, Italien) sur site et dans les différents points d'informations du SM PnrC.

L'année dernière un projet auprès des scolaires avait été envisagé, mais n'a pas pu être engagé. Cette année encore ce projet a rencontré des difficultés de mise en œuvre notamment dû à l'épidémie de Coronavirus.

Par ailleurs, ce projet s'étend sur une année scolaire et non une année civile, rendant sa réalisation plus compliquée. Une réflexion devra être engagée avec le pôle « Education à l'environnement et sensibilisation des publics » du PnrC et les différents partenaires concernés au cours des années à venir.

---

## B- GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

### **Fiche action n°11 : Animer, assurer la gestion administrative et coordonner la mise en œuvre du document d'objectifs**

Pour rappel cette fiche action était initialement la fiche action n°12. Suite à la réactualisation de certaines actions en fin d'année 2018, sa numérotation a évolué et constitue la FA n°11.

Cette fiche action concerne la mise en œuvre du document d'objectifs et des mesures retenues. La réalisation de cette fiche action se déroule chaque année et a donc été effectuée au cours des ces trois années. Bien que l'animation n'ait été financée durant les années 2019 et 2020 elle a tout de même été maintenue tout au long de ces deux années.

Elle se décline notamment au travers de la mise en place de réunions et comité de pilotage afin d'assurer la concertation entre les différents acteurs locaux dans le but de favoriser une gestion cohérente de l'ensemble du site.

Cela passe également par la rédaction de documents officiels tels que le compte-rendu d'activités annuel et de COPIL afin d'assurer le suivi et l'avancement du DOCOB.

Dans une prospective d'avenir, la volonté de mettre en place des groupes de travail thématiques est l'un des aspects prioritaires de ce DOCOB et a été soulevé au cours de l'année 2019.

En effet, depuis de nombreuses années la réalisation de l'animation est effectuée chaque année mais il est cependant nécessaire d'effectuer une mise à jour, notamment au travers de la création de ces groupes de travail. Les différents thèmes pouvant être abordés concernent :

- le suivi et l'amélioration des connaissances des habitats et espèces d'intérêt communautaire,
- la conservation de ces habitats et espèces d'intérêt communautaire,
- la sensibilisation du grand public,
- l'impact de la fréquentation touristique.

Ces groupes thématiques, seront bien évidemment soumis à validation lors du prochain COPIL prévu très prochainement.

Ces derniers devaient tout de même être engagés mais la situation sanitaire actuelle n'a pas permis la mise en place de ce travail.

**SUIVI DE L'ANIMATION DU DOCOB DU LAC DE CRENO**  
**PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 DECEMBRE 2020**

FICHE ACTION CONCERNEE	REALISATION	NOMBRES DE JOURS DE TRAVAIL PREVISIONNELS		NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL REALISES	
		Animation	Agents	Animation	Agents
Maintenir et améliorer la qualité des habitats					
FA N°1 & 2 :  <i>Conservation des pelouses et bon état physico-chimique du lac &amp; Limiter l'atterrissement du lac</i>	Réflexion sur l'emplacement du limnigraphe  Suivi photographique des phragmites	8 jours	1 jour	3 jours	1
Limiter les impacts anthropiques					
FA N°3 :  <b><i>Gestion de la fréquentation touristique et création d'aires de repos</i></b>	Travail sur la réalisation des aires de repos (12 jours AT) OK 2019 Réflexion sur l'aménagement des exclos (4 jours Anim.) Réalisation des exclos (9 jours AT) Confection et implantation panneaux d'interdiction (6 jours AT)	4 jours	15 jours	2	X

FA N°4 : <i>Aménagements d'accueil du public sur l'aire de stationnement de Croce Maio</i>	Accompagnement de la commune dans l'identification des besoins et du montage d'un projet de mise en place de poubelles et toilettes	4 jours	Non concerné	X	Non concerné
FA N°5 : <i>Surveillance de la divagation animale</i>	Contrôle régulier de la fréquentation animale (bovins) Contrôle et remise en état de la clôture mise en place en vue de la protection des pelouses.	Non concerné	2 jours	Non concerné	2 jours
Actions de surveillance et de sécurité					
FA N°6 : <i>Sécuriser les sentiers d'accès</i>	Reprise de contact avec la CDC sur les sentiers d'accès au lac	1 jour	Non concerné	X	Non concerné
FA N°7 : <i>Recrutement d'un saisonnier et suivi de la fréquentation touristique</i>	Mise en place du planning Visites contrôles sur site par responsables du SM Remplacement saisonnier par agents du SM PnrC (Cf tableau suivi surveillance ci-dessous)	3 jours	Cf. Tableau suivi surveillance (27 jours)	3 jours	Cf. Tableau suivi surveillance (27 jours)
FA N°8 : <i>Elimination des arbres dangereux</i>	Identification d'arbres à abattre et à utiliser pour confection des tables	2 jours	Non concerné	X	Non concerné
Suivi et amélioration des connaissances					

FA N°9 : <i>Suivi des habitats et de la flore</i>	Veille régulière présence Drosera agents SM PNRC	3 jours	Non concerné	2 jours	Non concerné
Animation du site et communication					
FA N°10 : <i>Poursuite des actions de communication et de sensibilisation aux enjeux du site</i>	Poursuite de l'action de sensibilisation et distribution de dépliants sur site et points information SMPNRC  Projet de sensibilisation auprès des scolaires	2 jours	44 jours	2 jours	X
FA N°11 : <i>Animer, assurer la gestion administrative et coordonner la mise en œuvre du document d'objectifs</i>	Participation journée animateur  Bilan d'activité triannuel  Echanges et rencontres avec différents partenaires  Rédaction	14 jours	Non concerné	2 jours 3 jours 2 jours 3 jours	Non concerné
TOTAL		41 jours	62 jours	22 jours	3 jours
		Non financé	Financé	Non financé	Financé

RECAPITULATIF DU NOMBRE DE JOURS PREVISIONNELS ET REALISES  
DU DOCOB DU LAC DE CRENO

Période du 1er janvier 2018 au 30 décembre 2020

FICHE ACTION	2018				NOMBRE DE JOURS PREVISIONNELS 2019-2020		2019		2020			
	NOMBRES DE JOURS DE TRAVAIL PREVISIONNELS		NOMBRES DE JOURS DE TRAVAIL REALISES				NOMBRES DE JOURS DE TRAVAIL REALISES		NOMBRES DE JOURS DE TRAVAIL PREVISIONNELS		NOMBRES DE JOURS DE TRAVAIL REALISES	
	Animation	Agents	Animation	Agents	Animation	Agents	Animation	Agents	Animation	Agents	Animation	Agents
FA n°1 & 2	2 jours	NC	2 jours	NC	8 jours	1 jour	X	X	8 jours	1 jour	3 jours	1 jour
FA n° 3	2 jours	8 jours	2 jours	2 jours	4 jours	27 jours	X	12 jours	4 jours	15 jours	2 jours	X
FA n° 4	1 jour	NC	1 jour	NC	4 jours	NC	X	NC	4 jours	NC	X	NC
FA n° 5	1 jour	NC	1 jour	NC	NC	4 jours	NC	2 jours	NC	2 jours	NC	2 jours
FA n° 6	1 jour	NC	1 jour	NC	2 jours	NC	1 jour	NC	1 jour	NC	X	NC
FA n° 7	-	NC	3 jours	NC	6 jours	Cf. Tableau suivi surveilla nce (50 jours)	3 jours	Cf. Tablea u suivi surveill ance (23 jours)	3 jours	Cf. Tableau suivi surveilla nce (27 jours)	3 jours	Cf. Tableau suivi surveilla nce (27 jours)

FA n° 8	X	NC	Cf Fan°3	NC	3 jours	NC	1 jour	NC	2 jours	NC	X	NC
FA n° 9	1 jour	NC	1 jour	NC	4 jours	NC	1 jour	NC	3 jours	NC	2 jours	NC
FA n° 10	FA REMPLACÉE FIN 2018				4 jours	44 jours	2 jours	X	2 jours	44 jours	2 jours	X
FA n° 11	ACTION FINALISÉE, devient FA n°10 en 2019				22 jours	NC	8 jours	NC	14 jours	NC	10 jours	NC
(FA n°12 en 2018)	7 jours	NC	9 jours	NC								
TOTAL	23 jours		22 jours		57 jours	76 jours	16 jours	14 jours	41 jours	62 jours	22 jours	3 jours
					Non financé	Financé	Non financé	Financé	Non financé	Financé	Non financé	Financé

**RECAPITULATIF DU NOMBRE DE JOURS PREVISIONNELS ET REALISES POUR LA SURVEILLANCE DU SITE NATURA 2000 « LAC DE CRENO »**

**PERIODE DU 1ER JANVIER 2018 AU 30 DECEMBRE 2020**

Animation du site et communication						
FA CONCERNEE  FA N°7	2018		NOMBRES DE JOURS DE TRAVAIL PREVISIONNELS 2019 - 2020	2019	2020	
	NOMBRES DE JOURS DE TRAVAIL PREVISIONNELS	NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL REALISES		NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL REALISES	NOMBRES DE JOURS DE TRAVAIL PREVISIONNELS	NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL REALISES
<b>REALISATION</b>						
Surveillance par saisonnier	41 jours	41 jours	115 jours	43 jours	72 jours	54 jours
Remplacements agents SM PNRC	24 jours	24 jours	50 jours	23 jours	27 jours	27 jours
<b>TOTAL</b>	<b>65 jours</b>	<b>65 jours</b>	<b>165 jours</b>	<b>66 jours</b>	<b>99 jours</b>	<b>81 jours</b>
			Financé		Financé	

# ANNEXE 1

## COMPTAGE LAC DE CRENA SAISON ESTIVALE 2020

Tableau II : Comptage du lac de Crena saison 2020

<b>Comptage CRENA Parc naturel régional de Corse</b>					
<b>Jour</b>	<b>Temps</b>	<b>Randonneurs</b>	<b>Chevaux / Anes</b>	<b>Vaches</b>	<b>Chiens</b>
<b>JUIN</b>					
15-juin	Beau	35			
16-juin	Beau	19		1	2
17-juin	Beau	17		7	1
18-juin	Beau	22	2		2
19-juin	Beau	12			
21-juin	Nuageux	42	3		3
22-juin	Beau	49			2
23-juin	Beau	63	1	4	2
24-juin	Beau	32	1		5
25-juin	Beau	18	3	7	3
26-juin	Nuageux	32	2	7	1
27-juin	Beau	59	2	5	1
28-juin	Beau	72	2		5
29-juin	Beau	18	4	6	2
30-juin	Nuageux	72	4	2	6
<b>JUILLET</b>					
1 juillet	Beau	32	5	1	1
2 juillet	Beau	27	1		
3 juillet	Nuageux	39	8		3
4 juillet	Nuageux	45	1		2
5 juillet	Nuageux	70	2		3
6 juillet	Beau	65	3		3
7 juillet	Nuageux	67	4		3
9 juillet	Beau	83	2		2
11 juillet	Beau	91	8	2	1
12 juillet	Beau	85	4	1	2
13 juillet	Pluie / Orageux	2			
14 juillet	Pluie / Orageux	25	3		3
15 juillet	Nuageux	62	3	1	4
16 juillet	Beau / Orageux	82	4	1	9
17 juillet	Beau	75	7	1	2
18 juillet	Pluie / Orageux	9	10		1
19 juillet	Nuageux / Pluie	48	4		4
20 juillet	Nuageux	79	7		4

21 juillet	Beau	109	8		3
22 juillet	Beau	84	8		4
23 juillet	Beau	77	6		4
24 juillet	Nuageux	91	6		4
25 juillet	Beau	117	9		4
26 juillet	Beau	114			4
27 juillet	Beau	98	4		2
28 juillet	Beau	61	2		
29 juillet	Beau	81	4	3	3
30 juillet	Beau	98	12	2	4
31 juillet	Beau	67	11		1
<b>AOÛT</b>					
01-août	Beau	53	4	3	3
02-août	Beau	72	8	2	3
03-août	Nuageux	76	12	3	3
04-août	Nuageux	64	7		3
05-août	Beau	84	9		
06-août	Beau	68	8		2
07-août	Beau	52	8		2
08-août	Beau	73	9		1
09-août	Beau	48	8		
10-août	Beau	57	6	3	4
11-août	Beau	179	9	1	
12-août	Beau	117	10	5	3
13-août	Beau	87	10		2
14-août	Beau	64	9	1	1
15-août	Beau	92	9	6	2
16-août	Beau	64	6	1	2
17-août	Beau	204	11	2	1
18-août	Beau	87	8	3	1
19-août	Beau	64	7		2
20-août	Beau	147	8	2	2
22-août	Beau	59	20	2	4
23-août	Beau	89	26	2	2
25-août	Beau	63	8	3	
26-août	Beau	76	7		2
27-août	Beau	87	8	1	3
28-août	Beau	180	9		3
<b>SEPTEMBRE</b>					
01-sept	Nuageux	34		1	2
02-sept	Beau	51	1		2
03-sept	Beau	39	2		1
04-sept	Orage	36			
05-sept	Beau	42	4		5
07-sept	Beau	19	1	4	
08-sept	Beau	41	8		1
09-sept	Pluie	17			
12-sept	Nuageux	8		2	
14-sept	Nuageux	14			1
15-sept	Beau	76		4	1

# ANNEXE 2

## RAPPORT D'OBSERVATION ONF

Tableau I : arbres identifiés comme dangereux sur le site du Lac de Crena

Etat de l'arbre	Diamètre à 1.30 m	Hauteur estimée	Volume indicatif
Chandelle	30 cm	7 m	0.2 m <sup>3</sup>
Chandelle	45 cm	8 m	0.5 m <sup>3</sup>
Arbre penché	60 cm	16 m	2.1 m <sup>3</sup>
Arbre penché	60 cm	18 m	2.3 m <sup>3</sup>
Arbres jumelés à la base fendus	90 cm et 100 cm	28 m	9.2 m <sup>3</sup> + 12.2 m <sup>3</sup>
Arbre dépérissant	95 cm	20 m	9.5 m <sup>3</sup>
Arbre pourri en partie	105 cm	26 m	13.6 m <sup>3</sup>

A noter que des arbres sains ont des branches sèches dont la chute peut présenter un danger dans cette zone fréquentée par le public. Un élagage des branches identifiées sera donc nécessaire.

---

# ANNEXE 3

RAPPORT D'ETUDE DE LA POPULATION DE *drosera rotundifolia* L. DU LAC DE CRENA EN  
2020

Cf. PJ RAPPORT DU CBNC du 23 juillet 2020

« *Drosera rotundifolia* L. : étude de la population du lac de Creno en 2020 »